

Votre guide : Loïc Perron
Photographe professionnel
Contact : loic@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0)6 82 91 86 38



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage photo l’Aubrac en parure d’hiver

Paysages d'hiver : photographiez l'Aubrac sous la neige !



Durée : 4 jours

Lieu : Plateaux de l’Aubrac (près de Nasbinals)

Nombre de participants : minimum 4 - maximum 8

Prix : 750 €

Date 2024 :

- du vendredi 19 janvier à 14h00 au lundi 22 janvier à 14h30

Thématiques : Paysages de neige (ou gelés), burons. Graphisme de la neige et du gel.

Début de prise en charge : lieu d’hébergement ou gare d’Aumont-Aubrac matin du J1.

Fin de prise en charge : lieu d’hébergement ou gare d’Aumont-Aubrac début d’après-midi de J4.

Présentation du séjour

On ne présente plus l'Aubrac, vaste plateau d'altitude du Massif Central, aux confins de la Lozère, du Cantal et de l'Aveyron, qui fait depuis des années le bonheur des photographes de paysage comme celui des randonneurs. L'hiver métamorphose le plateau en de vastes étendues blanches où courent des murs de pierres, ponctuées çà et là de burons... L'hiver sur le plateau est aussi propice à de formidables lumières rasantes baignant ces paysages enneigés d'une lumière féérique... Ce stage nous permettra d'aller à la découverte de ces paysages uniques, propices à des photos graphiques et dépouillées, où nous jouerons avec les éléments du paysage, les formes de la neige ou du gel et la lumière... des instants et des images sûrement riches en émotions !

Les apports photo

Ce voyage est ouvert à tous, photographe débutant ou expérimenté.

Il sera principalement dédié à la photo de paysage, et bien sûr à la façon d'aborder les paysages de neige en photo, pas si évident que ça si vous avez déjà essayé ! Nous verrons ensemble sur le terrain comment aborder le cadrage et la composition pour des images simples et épurées, comment gérer la lumière et utiliser les contrastes, valoriser le modelé et la texture de la neige, etc. Je vous donnerai des conseils personnalisés selon vos besoins.

Je vous ferai découvrir mes sites préférés du plateau pour les photos d'hiver. Nous ferons aussi une ou deux séances collectives de critique photo sur vos photos du stage, pour davantage de conseils concrets sur la façon d'améliorer la composition de vos images.

L'avis du guide photographe

En tant que photographe de paysage, l'hiver est ma saison préférée : l'hiver a ce don de transformer et simplifier un paysage, pour n'en laisser que les éléments essentiels : graphisme des murs de pierre, lignes d'un chemin, traces dans la neige... Au photographe de jouer avec ces éléments : quand on y a goûté on ne s'en lasse plus !

Venez découvrir la féerie du plateau de l'Aubrac en hiver !

Loïc Perron

Votre guide

Photographe professionnel installé dans les Alpes depuis 25 ans, grand amateur de nature et de montagne, je suis devenu également accompagnateur en montagne. Passionné par l'image et la transmission de ma pratique, j'enseigne la photo toute l'année en Chartreuse où je réside. Mon activité photo va de la photo de nature, à la photo de rue, en passant par le reportage. J'expose mon travail régulièrement dans divers festivals en France.

Vous aimerez

- L'atmosphère envoûtante des grandes étendues de l'Aubrac en hiver
- Les compositions épurées de la photo d'hiver, le jeu avec les éléments
- L'aligot du soir pour se retaper après une journée au grand air
- L'encadrement par un photographe pro à l'écoute et disponible pour vous
- La richesse des échanges photographiques en groupe



Votre séjour jour par jour

Jour 1 - Accueil à l'hébergement à 14h00. Présentation du stage, cours photo sur la thématique du stage : la photo de paysage (cadrage / composition, gestion de la lumière, ...) et les spécificités de la photo de paysages de neige (ou gelés !).

Prises de vue en lumières du soir / coucher.

Jour 2 et 3 – Sortie heure bleue/lever de soleil : paysages de burons et collines au lever. Prises de vue le matin. Pause en début d'après-midi puis prises de vue jusqu'au coucher. Thèmes : paysages de neige, blocs erratiques, burons isolés, chemins, formes de gel ... Atelier critique de vos images en soirée. Nous pourrions éventuellement faire une séance de postproduction si vous le souhaitez.

Lieux : sites sélectionnés dans un rayon d'une 15 aine de km autour de Nasbinals.

Jour 4 : Prise de vues le matin au lever. Bilan. Clôture après le déjeuner de midi.

Ce déroulement est donné à titre indicatif. Le photographe se réserve toute liberté d'adaptation pour optimiser les prises de vues en fonction de la météo et des conditions du terrain, particulièrement aléatoires en hiver.

Conditions du séjour

Hébergement : gîte privatisé, hébergement en chambre double (chambre individuelle possible selon disponibilité, avec supplément), salle de bains / WC partagés.

Transport sur place : minibus

Repas : restaurant

Condition physique

Ce voyage ne présente aucune difficulté physique, tous les sites étant accessibles en véhicule. Vous devez cependant être bien chaussés pour être à l'aise dans la neige (idéal : chaussures de randonnée montantes, guêtres). Selon les conditions d'enneigement, nous pourrions faire de courtes marches en raquettes pour accéder à certains sites de prise de vue. Il faut par ailleurs veiller à être bien couverts pour être à l'aise en conditions hivernales. Nous ferons des pauses entre les séances photo pour nous réchauffer.

Climat : A 1200m l'hiver peut être très froid sur le plateau : la température oscille en moyenne entre +5 et -5, mais peut aussi descendre jusqu'à -15°C. Prévoyez en conséquence des vêtements chauds car nous sommes souvent statiques en prise de vue. En janvier/février les journées sont relativement courtes, le soleil se lève vers 8h et se couche vers 18h, c'est donc la période idéale pour les levers et les couchers de soleil pour les lève-tard ! L'enneigement est très probable, toutefois non garanti... même sans neige, le gel nous donnera de belles conditions de prise de vue.

Préparer votre séjour

Documents de stage :

- Carte d'identité.
- Contrats d'assurance.
- Documents importants numérisés en pièce jointe dans votre messagerie

Matériel photo et accessoires

- Un boîtier réflex / hybride / bridge
- **Trépied indispensable pour le matin et le soir**
- Objectifs (grand-angle type 16-35mm ou 24-70mm ; télé type 70-200 mm, et plus long si vous avez pour saisir des détails au loin)
- Filtres : un gris dégradé, un polarisant pourront être utiles si vous en utilisez (facultatif).
- Cartes mémoire
- **2 Batteries + chargeur. Le froid use plus vite les batteries !**
- Ordinateur portable, clé USB ou disque de stockage
- Lampe frontale.
- Kit de nettoyage, chiffon doux
- Housse plastique de protection de votre boîtier et objectif au cas où nous sortions faire des photos sous la neige (à défaut vous pouvez la bricoler avec un sac plastique découpé au fond et fixé avec un élastique sur votre pare-soleil).
- Flash cobra si vous avez, et si des chutes de neige sont prévues pendant le séjour.

Vous avez un doute sur votre matériel photo ? N'hésitez pas à me contacter je suis là pour vous conseiller !

Equipement personnel (spécifique au stage)

- veste imperméable et chaude
- doudoune ou polaire
- sous-vêtements chauds et respirants
- pantalon chaud et coupe-vent (préférable à un jean par exemple qui sèche mal et reste froid une fois mouillé)
- une paire de chaussures de marche imperméables, montantes si possibles.
- guêtres utiles si vous avez.
- chaussettes chaudes indispensables.
- **gants/moufles (idéal : sous-gants fins et moufles à doigts amovibles pour la photo).**
- bonnet
- écharpe, foulard ou tour de cou chaud
- **lampe frontale** pour les séances photo nocturnes
- **lunettes de soleil, crème solaire**
- gourde ou bouteille d'eau,
- hébergement : draps / couvertures fournis. Prendre une serviette de toilette.
- sac à dos pouvant contenir votre matériel photo et un vêtement de rechange / une bouteille d'eau.

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et composer votre pharmacie personnelle.



Informations pratiques :

Pour vous rendre sur place...

- **en train** : gare SNCF d'Aumont -Aubrac. Prévoir une arrivée vers 13h30 au plus tard. Au retour, prévoir un train à partir de 15h au plus tôt si possible. Une navette pourra être organisée selon votre horaire d'arrivée pour vous conduire à l'hébergement (taxi à défaut).
- **en voiture** : rendez-vous directement à l'hébergement (indications fournies dans la convocation) – prévoir une arrivée pour 14h.

Tarif : 750 € en chambre double.

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité): 80€

Tarif accompagnant non photographe : 295 €

Le prix comprend :

- Le transport sur place en minibus
- L'encadrement photo par un photographe professionnel
- L'hébergement 3 nuits en gîte, en chambre double
- Les repas pris au restaurant.

Le prix ne comprend pas :

- Votre acheminement jusqu'au lieu d'hébergement. Le taxi depuis la gare si vous arrivez en dehors des horaires indiqués pour la navette proposée.
- Le supplément chambre individuelle (selon disponibilité)
- Les boissons (bière, vin, etc.), pourboires
- Les excursions non prévues au programme.
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le prix comprend ».

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire :

Loïc Perron, 06 82 91 86 38 – loic@unoeilsurlanature.com

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer

par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour. Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi

qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.
Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux
SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry
Siret 9205891240004 – TVA FR68920589124
Immatriculation tourisme IM073220007
RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris
Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 06 Juillet 2023